

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 27 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 21 AVRIL 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - Mrs André DROUIN - Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mrs Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Julien DUBOIS - Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : - Mmes Anne SERRE - Laure FAUDEMÉR - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN - Mmes Nicole COUTANT - France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Marie-Constance BERTHELON

Absent sans pouvoir :
M. Alexis ARRAS

POUVOIRS :

Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme le MAIRE
Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
M. Vincent NOVO donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU
Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
M. Bruno CASSEN donne pouvoir à Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI
Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à M. Jesus SIMON
Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Pascal DAGES
M. Eric DARRIERE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard DUPOUY

OBJET : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : RENOUELEMENT DU SYSTEME INFORMATIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

Depuis 2004, la bibliothèque utilise le logiciel métier Aloès de la société Archimed, pour effectuer les tâches de prêt, retour, les inscriptions, le catalogue et les statistiques. Ce logiciel est aujourd'hui obsolète et n'est plus commercialisé par la société. Celle-ci accepte encore d'en assurer momentanément la maintenance.

Il convient donc de remplacer ce logiciel métier. Ce remplacement intervient dans une période propice de préfiguration du projet médiathèque au sein de laquelle, un nouveau logiciel offrant toutes les fonctionnalités est essentiel. Ce projet peut bénéficier d'un accompagnement de la DRAC à hauteur de 50 % dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt.

Pour le renouvellement de son système informatique, la bibliothèque de Dax s'est rapprochée de l'Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI). Celle-ci travaille en collaboration étroite avec la Médiathèque Départementale des Landes pour l'informatisation des bibliothèques avec le logiciel Orphée.

85 bibliothèques du département des Landes sont informatisées avec ce logiciel dont des équipements très récents comme la médiathèque d'Aire-sur-l'Adour inaugurée en 2014 et la médiathèque d'Hagetmau (2013).

Le renouvellement du système informatique par l'ALPI comporte les avantages suivants :

- Logiciel performant tenant compte des récentes évolutions des bibliothèques,
- Logique de catalogue partagé avec les bibliothèques du réseau départemental,
- Maintenance et formation des personnels assurées par l'ALPI, ce qui garantit une relation de plus grande proximité et une plus grande réactivité par rapport à un fournisseur extérieur. L'ALPI, gérant l'ensemble des SIGB des bibliothèques du département, a une connaissance fine du logiciel et des besoins des bibliothèques, elle veille à faire évoluer le logiciel en fonction des retours des professionnels.

La mise en service est prévue pour Mai 2018.

Le budget prévisionnel de l'action a été estimé comme suit:

DEPENSES TTC

Droits d'utilisation du logiciel ORPHEE	4 000 €
Reprise de la base adhérents et outils de précatalogage	1 000 €
Couplage et paramétrage RFID	3 040 €
TOTAL	8 040 €

RECETTES

DRAC Nouvelle Aquitaine (50%)	4 020 €
Ville de Dax	4 020 €
TOTAL	8 040 €

Un subvention est susceptible d'être octroyée par la DRAC Nouvelle Aquitaine.

Les frais annuels d'assistance sont gratuits la première année, ils sont ensuite estimés à 1 300 € TTC par an.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, PREMIER MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le renouvellement du système informatique,

SOLLICITE auprès de l'Etat, une subvention au titre de la 1ère fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférant à ce projet.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170427-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 28 Avril 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».